

<https://ricochets.cc/Non-au-deploiement-de-cameras-de-videosurveillance-dans-le-Royans-et-le-Vercors-7610.html>



Non au déploiement de caméras de vidéosurveillance dans le Royans et le Vercors !

- Les Articles -



Date de mise en ligne : samedi 8 juin 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Insidieusement, progressivement, la vidéosurveillance s'étend partout, y compris dans les campagnes.
Voici une pétition concernant le Royans et le Vercors :

Non au déploiement de caméras de vidéosurveillance dans le Royans et le Vercors !

Les communes du Royans et du Vercors ont commencé le déploiement de caméras de vidéosurveillance encouragées par la région Auvergne-Rhône Alpes qui finance les projets à hauteur de 50 %.

Sainte Eulalie en Royans a déjà franchi le cap en installant 5 caméras. Lors du conseil municipal du 29 janvier 2024 à Saint Jean en Royans, il a été décidé de demander des subventions pour l'installation de 10 caméras sur 5 sites stratégiques pour un coût total, hors maintenance, de 39 086 Euros. Cette décision a été prise par 19 voix pour et 4 voix contre (Les élus de la liste Saint Jean Citoyen). Saint Thomas en Royans envisage, à son tour, un projet de caméras de vidéosurveillance.

Royans Vercors Collectif Citoyens demande l'abandon de ce projet à Saint Jean en Royans et l'arrêt du déploiement des caméras de vidéosurveillance sur l'ensemble des communes du Royans et du Vercors.

Pourquoi, refusons-nous les caméras de vidéosurveillance ?

La vidéosurveillance est :

(...)

► SUITE et pétition sur :

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/non-au-deploiement-de-cameras-de-videosurveillance-dans-le-royans-et-le-vercors-17757/>